

Image not found or type unknown



# usurpation d identite

Par **josef**, le **10/03/2021** à **22:00**

bonsoir je connais une personne qui a ete victime d une usurpation d identite et puisque vivant a l etrange n a eu connaissance de l usurpation qu apres 14 ans de fonctionnement de l entreprise. la vraie gerante a redige une atestation avouant son mefait et qu elle endose toutes responsabilite dans la gerance de l entreprise et ce que cela protege mon amie en cas de poursuite judiciaire car il est possible que se cache derriere la societe des affaires frauduleuses